



SIVU TOURISME HAUTES VOSGES
Réunion SKI CRMV – Gestionnaires Nordiques
Dispositif Carte Licenciés FFS /MASSIF DES VOSGES

Réunion du 10 Octobre 2012 – 18h00
LA BRESSE

Présents : Guy VAXELAIRE – Jean Marie MULLER – Jean Marc FONTAINE – René BOURCQUIN – Pascal MUNIER – Michel VIAL – Denis DURAND – Huguette DORNEAU – Hélène ORILLARD – Stéphane GRANDMOUGIN – Philippe CUNY – Jacky HUMBERT – Frédéric GRAVA – Michel REMY – André GROB – Robert GEGOUT – Mathieu KLETHI – Alain LEMAIRE - Philippe POIROT

Excusés : Guy MICLO – Michel BERTRAND

Le Président du SIVU Tourisme Guy VAXELAIRE salue les présents à cette réunion et fait un rapide historique depuis la mise en place des cartes saison / licenciés FFS Massif des Vosges en 2010. Il souligne qu'il ne peut plus y avoir de gratuité totale aujourd'hui au vu des investissements réalisés sur les domaines ski de fond et de l'augmentation constante des charges d'exploitation. Il se félicite d'avoir autour de la table les trois structures départementales du Massif (ADPSF 68 avec M Jean Marie MULLER ; SMIBA avec M. Jean Marc FONTAINE et le SIVU Tourisme), le Président du CRMV M. Mathieu KLETHI avec les principaux responsables des clubs de ski nordiques. Ceci pour souligner la volonté de tous d'avoir une démarche cohérente et globale sur l'ensemble du Massif des Vosges.

Il est ensuite présenté le dispositif pour la prochaine saison 2012/2013 des cartes Licenciés FFS/Massif des Vosges (Voir document en annexe).

Après un tour de table, **les gestionnaires souhaitent que les responsables de clubs fassent preuve de pédagogie, de sensibilisation et de conviction auprès de leurs membres afin qu'ils achètent cette carte de libre circulation pour le ski de fond, le biathlon, le saut à skis pour les entrainements et les compétitions.**

❑ LES TARIFS

Le prix des cartes est fixé à 38.00€ pour les adultes et 20.00€ pour les moins de 16 ans et ce jusqu'au 21/12/2012. Au delà de cette date, le tarif appliqué sera de : 63.00€ pour les adultes et 36.00€ pour les moins de 16 ans.

Dans le cas où un licencié participerait à un concours de saut, à une course de ski de fond ou biathlon sans être possesseur de la carte saison en cours de validité, il devra s'acquitter du forfait journalier au tarif en vigueur. Un contrôle sera fait par le club organisateur et le gestionnaire avec un comparatif entre les listings, inscriptions à la course et cartes saisons.

Le coût du forfait sera ajouté à l'inscription à la course si le club organisateur est aussi le gestionnaire. Dans le cas contraire, le gestionnaire des pistes adressera une facture aux clubs du montant des forfaits journaliers.

Chaque club est tenu de communiquer aux gestionnaires de pistes la liste de départ des participants à chaque course et concours de sauts.

❑ LES GRATUITES

Des gratuités seront accordées selon les accords avec Nordic France pour un accès aux pistes des sites sur l'ensemble des massifs français.

Les structures départementales du Massif des Vosges maintiennent également pour la saison 2012/2013 certaines gratuités pour les meilleurs compétiteurs régionaux (selon la demande de Nordic France).

Le Foyer de ski de fond de Vagney Rochesson demande d'acheter une ou plusieurs cartes non nominative pour les personnes / parents accompagnant le foyer. Le Comité Syndical du SIVU Tourisme réuni le 11 Octobre se prononce contre cette demande. Le tarif enfants – de 16 ans à 1.75€ sera appliqué pour ces encadrants club dans le cadre des entrainements organisés par les foyers de ski.

M. André GROB suggère à l'avenir de demander une petite participation à tous en considérant que la gratuité n'est pas un acquis et qu'il serait bon que chacun participe à l'effort collectif.

M. Mathieu KLETHI indique que c'est une bonne chose d'avoir retrouvé cette entente sur l'ensemble du massif. La saison passée, les clubs et compétiteurs ne comprenaient pas les désaccords avec une situation assez compliquée.

Le compte rendu avec la note explicative sera adressé au président du CRMVS pour une diffusion aux clubs de skis.

Pour terminer, M. Jean Marie MULLER souhaite que les clubs et le CRMV soit des acteurs et des partenaires privilégiés dans et pour la filière nordique.

Le Directeur du SIVU
Philippe POIROT.

